

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2023, le seize mars à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 7 Présents : 5 Votants : 6	Date de convocation : 2 mars 2023 Référence : 03_CS_16_03_23
--	---

Délégués TITULAIRES présents : M. SALLES Daniel, M. RAYMOND Vincent, Mme DUTHEIL Bernadette, M. PIREYRE Jérôme et M. SANCHEZ Nicolas.

-Délégués TITULAIRES absents : Mme VESSIERE Martine.

-Procurations : Mme QUINTON Amalia donne procuration à M. RAMOS Jean-Louis.

N°03_CS_16_03_23

OBJET : Affectation du résultat 2022 (Assainissement Non Collectif)

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement	Cumul des sections
Recettes 2022	0,00 €	62 580,00 €	+62 580,00 €
Dépenses 2022	-7 049,93 €	-60 181,51 €	-67 231,44 €
Résultats de clôture au 31/12/22	-7 049,93 €	2 398,49 €	-4 651,44 €
Résultats exercice 2021	+15 274,21 €	+21 280,87 €	+8 224,28 €
Solde budgétaire exercice 2022	+8 224,28 €	+23 679,36 €	+31 903,64 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Total affecté à l'article 001 : Recettes d'investissement : +8 224,28 €

Total affecté à l'article 002 : Recettes de fonctionnement : +23 679,36 €.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le 16 mars 2023,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS



Le secrétaire de séance,
BLANZAT-LERNOULD Myriam

